

Education. Un comité départemental valide les projets des communes.

Rythmes scolaires : la fin d'un chapitre ?

■ Le comité départemental de l'éducation (CDEN) qui s'est réuni hier après-midi à la préfecture devait permettre de valider l'ensemble des projets de réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble des Bouches du Rhône. Quelques communes récalcitrantes comme Aix et Marseille avaient tardé à présenter un projet et c'est finalement au prix d'un long bras de fer, que la cité phocéenne a décidé de regrouper ses activités périscolaires le vendredi après-midi et d'ouvrir les écoles le mercredi matin.

Pour marquer son hostilité à la réforme, le syndicat FO des enseignants du 1er degré avait appelé à hier après-midi un rassemblement devant la préfecture. L'organisation syndicale a réaffirmé au directeur académique les revendications des personnels et a réclamé l'abrogation des décrets. Ce matin une délégation des territoriaux FO sera reçue par

le maire de Marseille. Les agents s'inquiètent de la faisabilité de leurs revendications, notamment la responsabilité des agents le vendredi après-midi.

Dans une déclaration au CDEN, la FCPE a regretté la position de certaines communes qui ne proposeront que de l'aide au devoir, ou de la garderie. «Une disparité existe aujourd'hui entre les élèves selon le niveau de richesse de leur commune» souligne la fédération. Inquiétude partagée par le Mouvement des parents du 13, qui ira réclamer au directeur académique «un rôle de médiation». A Marseille la situation demeure toujours aussi confuse. Les parents craignent un traitement différent selon les écoles, en l'absence de projet global cohérent. Centres sociaux, mais aussi parents réclament un projet qui tienne réellement compte de l'intérêt des enfants.

C.W.



Selon la FCPE, moins de 10% des communes ont souhaité mettre en œuvre un projet éducatif de territoire (PEDT). PHOTO PATRICK DI DOMENICO